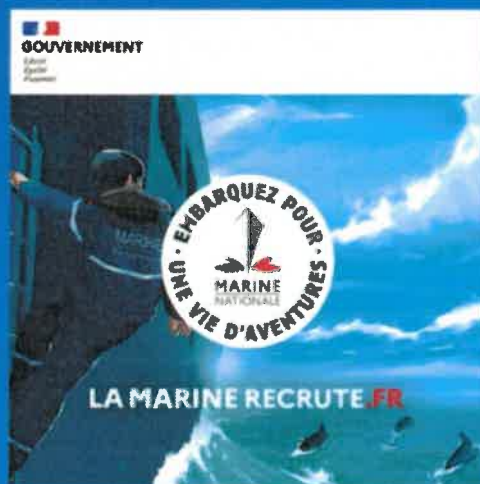


LE CIRFA MARINE VOUS INFORME QUE LES JEUNES ONT LA POSSIBILITÉ DE S'INSCRIRE À UNE PRÉPARATION MILITAIRE MARINE (PMM) DÈS MAINTENANT SUR LE SITE DES DÉMARCHES SIMPLIFIÉES ([HTTPS://WWW.DEMARCHES-SIMPLIFIEES.FR/COMMENCER/DOSSIER-DE-CANDIDATURE-INITIALE-A-LA-PMM](https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/dossier-de-candidature-initiale-a-la-pmm)).

CETTE FORMATION SE DÉROULE DANS UN MILIEU MILITAIRE ET MARITIME DURANT 12 SAMEDIS RÉPARTIS SUR L'ANNÉE SCOLAIRE. S'Y AJOUTE UNE SEMAINE BLOQUÉE DE 5 JOURS (HABITUELLEMENT PENDANT LES VACANCES DE LA TOUSSAINT) AU SEIN DE LA BASE NAVALE DE TOULON.

AXÉE PRINCIPALEMENT SUR UNE DÉCOUVERTE MARITIME ET MILITAIRE, ELLE OFFRE ÉGALEMENT L'OCCASION DE PASSER LE PERMIS MER (CÔTIER), DE PRATIQUER DU SPORT, DES EXERCICES DE SÉCURITÉ OU DE SECOURS, VISITES DE BATEAUX DE GUERRE, DE PARTICIPER À DES CÉRÉMONIES MILITAIRES, ETC...

ENTRE **34 PLACES** SONT PROPOSÉES SUR LA PMM DE **MANOSQUE**, ET **25** SUR CELLE DE **GAP**.



LES CONDITIONS REQUISES POUR EFFECTUER CE STAGE SONT :

- ÊTRE DE NATIONALITÉ FRANÇAISE,
- ÊTRE ÂGÉ DE 16 À 21 ANS,
- SAVOIR NAGER,
- AVOIR ÉTÉ RECENSÉ,
- ÊTRE MÉDICALEMENT APTE,
- AVOIR L'ACCORD PARENTAL POUR LES MINEURS,
- AUCUN NIVEAU SCOLAIRE N'EST DEMANDÉ.